

DÉPARTEMENT DE LA MARNE  
COMMUNE DE CONDÉ SUR MARNE  
CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 18 mars 2019

Le 18 mars 2019, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Lemoine, sous la présidence de M. SINNER Romain, Maire.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice : MM SINNER Romain, BARRÉ Gilles, BOURLON Yoann, BOHREN Violette, WOLTER Denis, SINNER Rémy, COLLARD Sandrine, BLANLUET Isabelle, BEAUGEOIS Anthony, FORTE Sandy, HOUZÉ Jean-Louis, BOUREL Brigitte.

A l'exception de TELLIEZ Sébastien, BONNET Gilles et MULOT Karine : excusés

Mme FORTE Sandy a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 27 février 2019, lu par Brigitte BOUREL, est adopté à l'unanimité.

### **Projet de salle des fêtes, choix d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage**

Le Maire rappelle que dans le cadre du projet de salle des fêtes il convient de retenir un assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour assister la commune dans l'élaboration du dossier visant à désigner un Maître d'œuvre.

Le Maire présente le devis de l'entreprise ASCISTE Ingénierie pour un montant de 12 555,00 € H.T., soit 15 066,00 € T.T.C.

Vu l'offre et le planning proposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir ASCISTE Ingénierie pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage.

### **Etude de devis**

- Devis de l'entreprise DANNEQUIN pour des travaux d'entretien de la voirie, pour un montant de 3 225,40 € H.T. comprenant la réfection d'un regard d'eau usée pour un montant de 1 250,00 € H.T., ces ouvrages étant à la charge de la Communauté d'Agglomération, le montant des travaux à réaliser (remplacement de bordures, reprise d'avaloir d'eau pluviale et reprise de bordures au rond-point du groupe scolaire) s'élève à 1 975,40 € H.T., soit, 2 370 € T.T.C.
- Devis du cabinet VANNIER pour la levée topographique du terrain de la future salle des fêtes pour un montant de 885,00 € H.T. soit 1 062,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces deux devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H25.

.../...

Pour copie conforme,

A CONDÉ SUR MARNE, le 21 mars 2019

Le Maire,



SINNER Romain